

TRANSPORTS SCOLAIRES

Dossier d'inscription 2024-2025

Je m'inscris jusqu'au 19 juillet 2024 et je bénéficie du meilleur tarif.

Une majoration de la participation familiale de 30€ sera appliquée à partir du 20 juillet 2024.

Cochez la case qui vous concerne SERVICES SCOLAIRES / LIGNES RÉGULIÈRES CARS RÉGION LOIRE
 SNCF / TRANSPORTS URBAINS (STAS/STAR)

Madame, Monsieur,

Vous résidez dans une **commune de la Loire (hors agglomération de St-Etienne Métropole, de Roannais Agglomération ou de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais)** et vous souhaitez inscrire votre enfant au transport scolaire à partir de septembre 2024.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- 1 **L'inscription et le paiement en ligne** : Une solution simple, rapide et sécurisée.
Connectez-vous sur : www.laregionvustransporte.fr, puis cliquez sur « Inscription en ligne et suivi » en page d'accueil du site. A présent, les gardes alternées peuvent également s'inscrire en ligne.
- 2 **Le dossier papier** : Vous avez aussi la possibilité de remplir le dossier papier. Il à retourner à l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Loire.

ATTENTION

> Les responsables légaux domiciliés dans les communes de l'agglomération stéphanoise doivent s'adresser à Saint-Étienne Métropole (04 77 32 90 38).

E-mail : transports-scolaires@saint-etienne-metropole.fr

> Les responsables légaux domiciliés dans les communes de l'agglomération roannaise doivent s'adresser à point city star (04 77 727 727) - e-mail : schooly@bus-star.com

DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS : 19 juillet 2024

En cas de non respect de cette date, le chargement du titre de transport ne pourra pas être garanti pour la rentrée des classes et une **majoration de 30€** sera appliquée sur les frais d'inscription.

— VOS CONTACTS À LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Adresse : Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Loire
18 rue Étienne Mimard, 42000 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1

Ouverture au public :

De mai à octobre : du lundi au vendredi de 9h à 13h.

De novembre à avril : mercredi et vendredi de 9h à 13h. Accès Transports en commun : tram arrêt Jean Moulin.

Nous contacter :

Tél. 04 8000 7000

Formulaire de contact disponible sur www.laregionvustransporte.fr

1

① La carte billettique sans contact

Pour effectuer ses déplacements scolaires, l'élève devra toujours être en possession de sa carte de transport. Valable 5 ans, elle doit être précieusement conservée par la famille qui devra obligatoirement, chaque année, renouveler l'inscription au transport scolaire de son enfant.

② Comment inscrire votre enfant au transport scolaire

DEUX CAS PEUVENT SE PRÉSENTER :

PREMIÈRE INSCRIPTION : votre enfant n'a jamais eu de carte de transport scolaire du réseau cars Région.

- Renseigner obligatoirement la page 4 et joindre une photo d'identité en indiquant au verso le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant.
- Si votre dossier est accepté, la carte billettique avec l'abonnement scolaire chargé vous sera envoyée.

RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION : votre enfant utilisait le réseau cars Région de la Loire en 2023-2024.

- Renseigner obligatoirement la page 4 et joindre une photo d'identité en indiquant au verso le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant.
- Si votre dossier est accepté, l'abonnement scolaire sera directement rechargé sur la carte de votre enfant à distance et sera activé dès la première validation de la carte de votre enfant à bord du car.

③ Conditions à respecter et montant de la participation familiale

POUR UNE ANNÉE SCOLAIRE (correspondant à 10 mois de scolarité). La Région Auvergne-Rhône-Alpes finance environ 90% du coût réel du transport. La somme indiquée ci-dessous est la part résiduelle à la charge de la famille.

EN APPLICATION DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 22 MARS 2024.

PARTICIPATION FINANCIÈRE ANNÉE 2024-2025			
TITRES SCOLAIRES	JUSQU'AU 19 JUILLET INCLUS	À COMPTER DU 20 JUILLET + majoration de 30 €	SUPPORT
TARIF 1			
Cars Région Loire et/ou ligne scolaire de la Loire	110 €	140 €	Carte billettique OURA
SNCF ou Cars Région Loire + SNCF	110 €	140 €	Carte billettique OURA
Cars Région Loire + ligne autres départements (43, 71, Cars du Rhône)	110 €	140 €	Carte billettique OURA
TARIF 2			
Cars Région Loire + LVA (Vienne Agglo)	200 €	230 €	Carte billettique OURA
STAS ou Cars Région Loire + STAS ou Cars Région Loire + ligne scolaire Saint-Étienne Métropole	200 €	230 €	Carte billettique OURA
STAR ou Cars Région Loire + STAR ou Cars Région Loire + LRA (Ligne scolaire Roannais Agglomération)	200 €	230 €	Carte papier
Cars Région Loire + TCL	200 €	230 €	Carte papier
SNCF + STAS	200 €	230 €	Carte papier
NOUVEAUTÉ 2024 : TARIF SCOLAIRE+			
TARIF 1 SCOLAIRE+	130 €	160 €	Carte billettique OURA
TARIF 2 SCOLAIRE+	220 €	250 €	Carte billettique OURA

ATTENTION Une étude précise du trajet de l'élève sera effectuée avant attribution de l'accès au réseau SNCF ou aux différents réseaux urbains (STAS, STAR, etc.). Le réseau Cars Région Loire sera privilégié, lorsqu'il permet d'effectuer le trajet scolaire (domicile – établissement).

POUR UNE DEMANDE EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE :

La famille peut effectuer les démarches d'inscriptions en ligne ou sur un dossier papier.

	PARTICIPATION FAMILIALE			
	TARIF 1	TARIF 1 SCOLAIRE+	TARIF 2	TARIF 2 SCOLAIRE+
Jusqu'au 31/12	140 €	160 €	230 €	250 €
À compter du 01/01 (demandes déposées à partir du 20/12)	84 €	104 €	138 €	158 €
À compter du 01/04 (demandes déposées à partir du 20/03)	42 €	62 €	69 €	89 €

④ Décrire le trajet scolaire effectué le matin par l'élève

Pour inscrire votre enfant, nous avons besoin de connaître précisément le trajet scolaire qu'il suivra le matin :

- merci de mentionner tous les transports utilisés successivement pour effectuer son trajet,
- indiquer soigneusement le nom de l'arrêt et la commune du point de montée et du point de descente,
- indiquer également l'utilisation d'un service scolaire ou d'un transport urbain (STAS, STAR, TCL...),
- Validation obligatoire une première fois sur le réseau émetteur de la carte pour activer le titre scolaire STAS+Cars Région Loire.

Si l'enfant utilise la SNCF (TER), la Région enverra à la famille une confirmation d'accord et la famille sera ensuite invitée dans un second temps à se rendre en gare de retrait pour venir charger l'abonnement TER.

Rappel : avec l'inscription en ligne, vous bénéficiez d'une aide en ligne pour le choix du trajet scolaire. Rendez-vous sur www.laregionvustransporte.fr

1 ^{er} TRANSPORT	2 ^e TRANSPORT
Nom transporteur : Autocars Just	Nom transporteur : Stas
Code ligne ou service spécial : L14 Jonzieux-Marthes	Code ligne ou service spécial : Ligne réseau Stas
Point de montée (commune et libellé) : Place du Millénaire Marthes	Point de montée (commune et libellé) : Saint-Étienne
Point de descente (commune et libellé) : Pl. Bellevue Gutenberg Saint-Étienne	Point de descente (commune et libellé) : Saint-Étienne

⑤ Comment régler la participation familiale annuelle

LE PAIEMENT PAR CHÈQUE (y compris en cas de garde alternée) :

- établir un chèque par enfant à l'ordre de « Régie des Transports 42 » du montant annuel de la participation familiale (**préciser les nom et prénom de l'enfant au dos du chèque**),
- agraffer le chèque à l'emplacement réservé ci-dessous.

LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE :

- en ligne sur www.laregionvustransporte.fr
- sur place à l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Loire.

Si l'élève n'a plus besoin d'utiliser le transport scolaire, la famille peut demander le remboursement de la participation familiale en joignant un justificatif ainsi qu'un RIB-IBAN, selon la règle suivante :

- avant la rentrée, remboursement intégral de l'abonnement,
- avant le 31 décembre, remboursement des 6 derniers mois,
- après le 31 décembre, aucun remboursement.

La carte billettique est à conserver pour des utilisations ultérieures.

ATTENTION

- Tout dossier incomplet sera retourné.
- Toute inscription en cours de trimestre vaut règlement de la totalité du trimestre.
- Tout paiement non honoré fera l'objet de poursuites par la Paierie régionale et d'une interdiction d'utiliser le car.

⑥ Droits et usages de l'abonnement scolaire - Titre SCOLAIRE+

À compter du 1er septembre 2024, le **pass réseau cars Région Loire** devient le **titre SCOLAIRE+** une nouvelle offre régionale qui offre la même liberté de déplacement avec en prime l'accès toute l'année à toutes les lignes cars Région de la Région (y compris en dehors du département d'origine).

Tout élève en possession d'un titre de transport valide pour l'année scolaire **2024-2025** aura la possibilité d'accéder en usage complémentaire aux lignes régulières du réseau cars Région de toute la Région Auvergne-Rhône-Alpes en activant le **titre SCOLAIRE+** pour un tarif de **20 €**. Ce nouveau titre est disponible seulement au moment de l'inscription au transport scolaire (en ligne ou sur dossier papier) et est chargé automatiquement sur la carte à la 1ère validation. Le **titre SCOLAIRE+** ne pourra pas être ajouté en cours d'année une fois l'inscription au transport scolaire validée. Les démarches en agence commerciale cars Région Loire ne seront également plus possibles.

À partir du 1er septembre, le pass réseau cars Région Loire ne sera plus délivré et les pass en circulation ne seront plus valides.

Selon la loi du 6 janvier 1978, vous avez un droit d'accès et de rectification aux données nominatives mentionnées. Sauf opposition de votre part, ces données pourront être transmises aux divers acteurs du transport scolaire, exploitées pour des enquêtes sur les transports régionaux et utilisées en cas d'éventuelle mise en place de services d'informations dans le cadre du transport scolaire.

AGRAFEZ ICI VOTRE CHÈQUE ▶



DOSSIER D'INSCRIPTION (à remplir en majuscules)

Lire impérativement les informations pages 2 et 3 avant de remplir cet imprimé

Nom de l'élève : Prénom :
Date de naissance : / / Sexe : F M

Représentant légal – tuteur famille (ou établissement) d'accueil

Nom :
(1^{er} parent si garde alternée)
Prénom :
Date de naissance : / /
Adresse précise :

Code postal :
Commune* :
Portable :
E-mail :

Cas de garde alternée représentant légal 2^e parent

Nom :
(2^e parent si garde alternée)
Prénom :
Date de naissance : / /
Adresse précise :

Code postal :
Commune* :
Portable :
E-mail :

Les communes de Saint-Étienne Métropole, de Roannais Agglomération et de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais ne sont pas concernées par l'inscription

MODE DE PAIEMENT CHOISI Chèque Carte bancaire (à privilégier)

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE 2024-2025

Nom : Commune :
Type de scolarité : École Collège Lycée général Lycée technologique Lycée professionnel/agricole
Classe : Qualité : ½ pensionnaire Externe Interne

TRAJET SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE SENS DOMICILE – ÉTABLISSEMENT (n'omettre aucun code, point de montée et descente)

1 ^{ER} TRANSPORT	2 ^E TRANSPORT	3 ^E TRANSPORT
Nom transporteur : <input type="text"/>	Nom transporteur : <input type="text"/>	Nom transporteur : <input type="text"/>
Numéro de la ligne : <input type="text"/>	Code ligne : <input type="text"/>	Code ligne : <input type="text"/>
Point de montée (commune et libellé) : <input type="text"/>	Point de montée (commune et libellé) : <input type="text"/>	Point de montée (commune et libellé) : <input type="text"/>
Point de descente (commune et libellé) : <input type="text"/>	Point de descente (commune et libellé) : <input type="text"/>	Point de descente (commune et libellé) : <input type="text"/>

CAS DE GARDE ALTERNÉE - 2^E TRAJET DE L'ÉLÈVE SENS DOMICILE – ÉTABLISSEMENT (n'omettre aucun code, point de montée et descente)

1 ^{ER} TRANSPORT	2 ^E TRANSPORT	3 ^E TRANSPORT
Nom transporteur : <input type="text"/>	Nom transporteur : <input type="text"/>	Nom transporteur : <input type="text"/>
Code ligne : <input type="text"/>	Code ligne : <input type="text"/>	Code ligne : <input type="text"/>
Point de montée (commune et libellé) : <input type="text"/>	Point de montée (commune et libellé) : <input type="text"/>	Point de montée (commune et libellé) : <input type="text"/>
Point de descente (commune et libellé) : <input type="text"/>	Point de descente (commune et libellé) : <input type="text"/>	Point de descente (commune et libellé) : <input type="text"/>

MONTANT DÛ € Titre scolaire Titre SCOLAIRE+
Renseignements vus et vérifiés le : / /

À Le / /

1^{er} parent

EN CAS DE GARDE ALTERNÉE :
Veuillez remplir l'attestation ci jointe ou la télécharger sur
www.laregionvoustransporte.fr

2^e parent :

J'ai pris connaissance que toute fausse déclaration sera sanctionnée par une suppression de l'abonnement de transport sans remboursement.